REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-:-:-:-

DECRET N° 87-266 du 24 Août 1987 portant nomination à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, de Monsieur Mustapha MAIZA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de la République Populaire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU la Loi N°86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin,

VU le Décret N°85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin,

VU le Décret N°87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National,

VU la Décision N°84-46/ANR/CP/P du 28 Août 1984 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, à Monsieur Mustapha MAIZA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de la République Populaire du Bénin.

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, au grade de Commandeur, pour prendre rang du 28 Août 1984 :

- Monsieur Mustapha MAIZA,
  Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
  de la République Algérienne Démocratique et
  Populaire auprès de la République Populaire du Bénin.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 Août 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu K E R E K O U.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

Général Barthélémy OHOUENS.-

AMPLIATIONS : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc 10 - CP/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - SPD 2 - DCCT 1 - CSM 1 - Préfets 6 - DPE-DLC-INSAE 6 - IGE et ses Sections 4 - BN-DAN 4 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - JORPB 2 - Intéressé 1.-